

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Le Conseiller social

Paris, le **27 JAN. 2011**

Monsieur le Secrétaire général,

Pour faire suite à la réunion de ce jour réunissant la CFDT, la CGT et FO, sur le projet de réorganisation des voies navigables, je souhaite vous confirmer les points suivant.

A ce jour, aucune décision ministérielle n'est prise concernant ce projet et par conséquent aucune mise en œuvre n'a été actée.

Comme je vous l'ai réaffirmé, l'objectif de la réunion d'aujourd'hui était de vous permettre d'exprimer vos positions sur ce sujet. Comme vous l'avez proposé, je vous demande de m'adresser, sous huitaine, ces positions par écrit.

En tout état de cause, une nouvelle rencontre avec vos organisations syndicales sera organisée pour vous présenter l'arbitrage envisagé.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'assurance de ma considération distinguée.



Philippe MONCOURRIER

Monsieur Jean HEDOU
Secrétaire général de la Fédération Force Ouvrière
de l'Équipement, des Transports et des services
46, rue des petites écuries
75010 PARIS 10